

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire du certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI ou C2D) **ou** présenter une épreuve écrite d'admission en français et mathématique de niveau inférieur.

MODALITES D'INSCRIPTION

A l'inscription, prévoir :

- la carte d'identité
- titre d'étude : Voir ci-dessus
- n° inscription au FOREM pour les *demandeurs d'emploi*
- attestation du CPAS pour les personnes émargeant au CPAS
- attestation de l'AWIPH pour les personnes reconnues

Conditions financières : voir site www.iepscf-namur.be

Paielement par BANCONTACT

DUREE DES ETUDES

Maximum 2 ans à raison de 3 à 4 soirées par semaine.

Ce système modulaire permet un étalement des unités de formation.

TITRE DELIVRE

Attestation de réussite pour chaque unité de formation.

Certificat de qualification de « **VENDEUR EN MAGASIN** » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Le diplôme précité n'est pas un CESS mais donne accès au complément CESS.

Ce diplôme est visé et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

I.E.P.S.C.F.

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française

Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR

Matricule 9.236.042

Tél : 081/22.29.03 – 22.92.39 - Fax : 081/23.06.82

E-mail : info@iepscf-namur.be

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 15h30 à 21h,

le samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site www.iepscf-namur.be



I.E.P.S.C.F.
Namur Cadets

VENDEUR EN MAGASIN

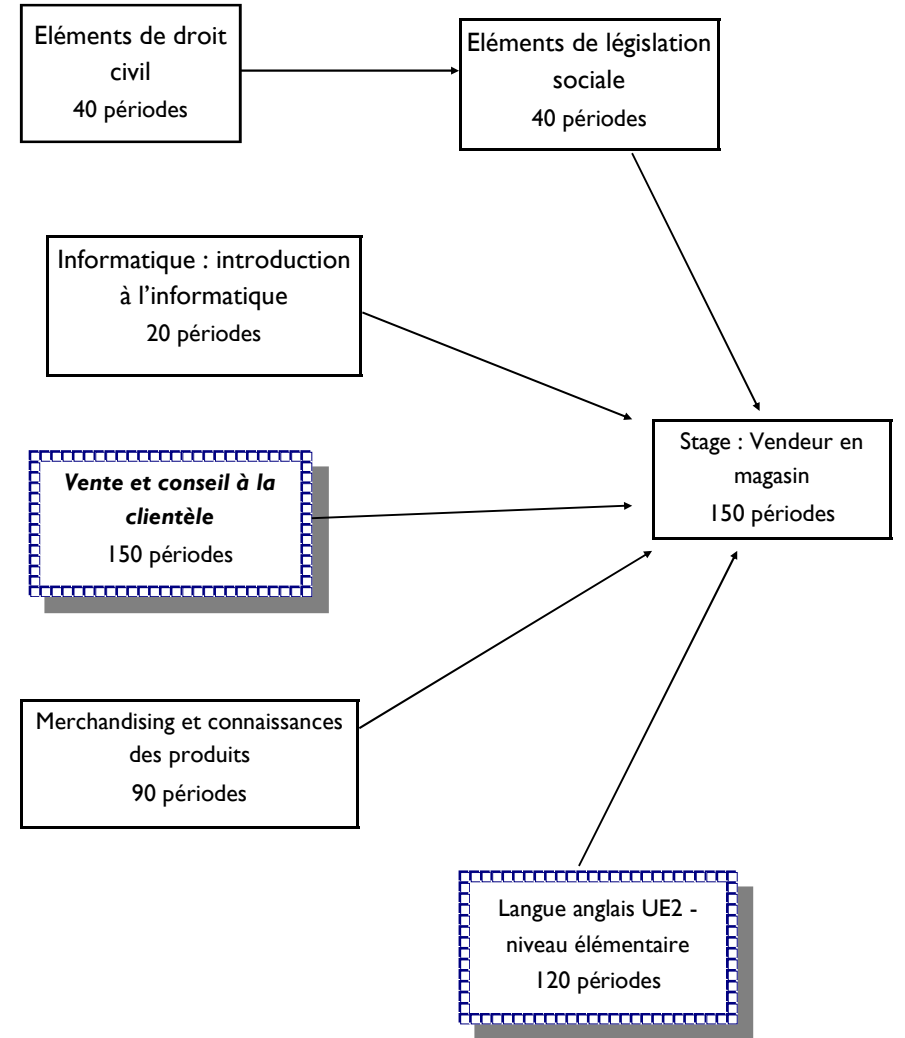
La section vendeur en magasin permet à l'étudiant :

- *De prendre en charge l'accueil de clients dans une surface commerciale*
- *De renseigner un client sur un produit, un service d'une surface commerciale et d'en assurer la promotion et la vente*
- *D'être l'élément d'appoint d'une équipe de vente*
- *D'assurer l'exécution et le suivi de procédures de vente d'un bien et/ou d'un service*
- *D'assurer les tâches d'accueil et de vente dans la langue étrangère cible choisie pour la section*




ORGANIGRAMME DE LA SECTION : VENDEUR EN MAGASIN

N° Adm.	Unités de formation constitutives de la section	1 ^è	2 ^è	PERIODES
				650
743	Informatique : introduction à l'informatique	X		20
748	Eléments de droit civil	X		40
750	Eléments de législation sociale	X		40
248	Langue anglais UE2 - niveau élémentaire	X		120
1664	Vente et conseil à la clientèle	X		150
1665	Merchandising et connaissances des produits	X		90
	Stage : Vendeur en magasin		X	150/20
	Epreuve intégrée de la section « Vendeur en magasin »		X	40/20



EPEUVE INTEGREE DE LA SECTION: VENDEUR EN MAGASIN — 40 périodes

une période de cours équivaut à 50 minutes

 = Unité déterminante